

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Commune : Indiquez le nom de la commune

Projet : Indiquez le nom du projet

Date:

Cout global du projet :

Indiquez Montant global en € HT

Montant du Fond de concours sollicité :

Indiquez le montant du FDC en €

Contexte Général

La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole souhaite accompagner l'ensemble de ses communes dans la réhabilitation des bâtiments communaux afin de mettre à disposition des usagers de la Communauté d'Agglomération des équipements de qualité.

Pour ce faire, la présente thématique de fonds de concours va au-delà de l'accompagnement à la rénovation énergétique, en incluant l'amélioration des conditions d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) ainsi que les travaux de réduction des risques et de mises normes de sécurité.

Trois thématiques sont visées dans le cadre de ce fonds de concours :

- La réduction de la consommation énergétique (voire sur la production d'énergie),
- L'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et non voyantes,
- La réduction des risques (amiante...) et la mise aux normes de sécurité pour l'accueil du public.

Les projets répondant à l'une de ces trois thématiques peuvent bénéficier d'un soutien financier. Les projets mettant en œuvre des objectifs de réduction de la consommation énergétiques ou de mise en œuvre mode de production d'énergie renouvelable en plus de la mise aux normes accessibilité ou des risques et sécurité seront priorisées.

Quel que soit le nombre de thématiques visées par le projet de rénovation de la commune souhaitant bénéficier du fond de concours, celle-ci devra **adhérer au service de Conseil en Énergie Partagé** de manière à pouvoir bénéficier de l'accompagnement dans son projet de rénovation au même titre que les communes déjà adhérentes.

Auto évaluation du projet de rénovation

Dans le cadre de l'instruction du dossier de fonds de concours, il est demandé à la commune de justifier de l'amélioration énergétique, la réduction des risques, ou la mise en accessibilité du bâtiment.

FONDS DE CONCOURS RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Le questionnaire ci-après, à destination du maître d'ouvrage, est une auto évaluation du projet sur plusieurs thématiques relatives à la réhabilitation de bâtiment et à l'intégration de celui-ci dans la commune ou communauté d'agglomération.

Les points suivants sont en grande partie issus du référentiel Bâtiment Durable Méditerranéen/Occitanie (BDM/BDO).

Descriptif du projet

Généralités

Typologie du bâtiment

Enseignement Sportif Culturel Tertiaire Autre (indiquer la typologie ici)

Informations Seuls les bâtiments recevant du public peuvent faire l'objet d'un fonds de concours

Les travaux portent sur quelle(s) sous thématique(s) ?

Rénovation énergétique Mise en accessibilité Réduction des risques

Pièces à fournir Étude énergétique, diagnostic accessibilité, audit amiante, électricité, plomb, etc.

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Intégration locale

Démarche locale

Consultation de la population et/ou des futurs usagers avant programme Autre : (préciser)

Implantation de services ; activités culturelle, sportives de loisirs ou économiques

Pièces à fournir Descriptif, Document de consultation de la population

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Voisinage

Ne crée pas de masque solaire sur bâtiment existant Ne crée pas de nuisances sonores

Pièces à fournir Plan de masse, plan de situation

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Favoriser les transports alternatifs

Voies piétonnes sécurisées Accessible vélo Places de voitures limitées

Pièces à fournir Plans de déplacement, plan des voies non motorisées.

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Architecture

Architecture bioclimatique

Protections solaires Inertie adaptée Ventilation naturelle Protection contre le vent

Informations Casquettes solaires, brise-soleils orientables extérieurs, coupe-vent au nord, etc. L'inertie thermique est la capacité d'un matériau à stocker de la chaleur ou du froid. L'inertie doit être forte pour un local très utilisé, faible pour un local utilisé occasionnellement. Une inertie forte permet également un confort d'été.

Pièces à fournir Plans d'architecte, préconisations, descriptif du bâtiment.

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Espaces extérieurs

Végétation préservée Lutte contre les îlots de chaleur Arbres pour le confort d'été Espèces locales

Informations Utilisation de végétaux, de pergolas, de points d'eau.

Pièces à fournir Plan des aménagements extérieurs

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Énergie

Sobriété énergétique

Efficacité énergétique du projet de rénovation

Réglementation RT existant Niveau C+ Niveau B+ BBC - Rénovation Passif BEPOS

Informations $C+ \leq 120 \text{ kWh}_{ep}/\text{m}^2.\text{an}$; $B+ \leq 64 \text{ kWh}_{ep}/\text{m}^2.\text{an}$; $BBC \leq 50 \text{ kWh}_{ep}/\text{m}^2.\text{an}$; $\text{Passif} \leq 15 \text{ kWh}_{ep}/\text{m}^2.\text{an}$;
Bâtiment à Énergie POSitive : production > consommation

Pièces à fournir Audit et étude énergétique, simulation thermique dynamique (STD), calcul réglementaire

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Équipements énergétiques

Ampoules LED Ventilation basse consommation Coupure électrique centralisée par pièce

Système de régulation performant

Informations Ventilateurs consommant moins de $0,25 \text{ W}/\text{m}^3/\text{h}$ en simple flux, $0,7$ en double flux. Régulation par horloge, détection de présence et/ou luminosité, niveau de CO_2 .

Pièces à fournir Préconisations, descriptifs

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Chauffage / climatisation performante

Non électrique Équipements performants Système de régulation performant PAC performante

Informations Chauffage gaz, bois, géothermie, réseau de chaleur, etc. ; à haut rendement. Régulation par horloge, détection de présence, capteurs de températures ; PAC avec $\text{COP} > 4$.

Pièces à fournir Préconisations, descriptifs, modèles déjà présents

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Suivi énergétique

Suivi des consommations

Sous-compteur éclairage Sous-compteur chauffage Sous-compteur équipements très consommateurs

Pièces à fournir Préconisations, descriptif

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Entretien des équipements

Accessibilité/facilité d'entretien prévue Contrat d'entretien

Pièces à fournir Préconisations, descriptif, plans d'implantation des équipements

Pièces fournies Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Production d'énergie

Énergie renouvelable

Production d'électricité renouvelable Production de chauffage renouvelable

Informations Photovoltaïque, éolien, etc. Solaire thermique, bois, PAC avec $\text{COP} > 5,16$.

Pièces à fournir Étude de faisabilité, plans (si équipement visible), étude énergétique

Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours
-----------------	--

Réduction des risques

Risques sanitaires

- Désamiantage
 Mesure de la radioactivité
 Limitation de la stagnation d'eau
 Matériaux intérieurs non polluants
 Protection des circuits électriques
 Qualité de l'air intérieur

<i>Informations</i>	<i>Amélioration de la ventilation.</i>
Pièces à fournir	Etudes, préconisations, descriptif
Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Prévention des dégâts des eaux

- Protection contre les remontées capillaires
 Revêtement extérieur adapté à la pluie
 Protection contre la formation de rosée

<i>Informations</i>	<i>Rupteur de capillarité, enduit/bardage adapté, pare-vapeur</i>
Pièces à fournir	Préconisations, descriptif, étude des risques
Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Eau

Consommation d'eau

- Equipements réducteurs de consommation
 Utilisation d'eau non potable
 Espace vert sans arrosage ou par eau de récupération

<i>Informations</i>	<i>Eau de pluie ou récupération d'eaux grises.</i>
Pièces à fournir	Préconisations, descriptif
Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours

Usage

Confort

- Lumière naturelle Confort d'été sans climatisation Confort acoustique
 Chaque pièce dispose d'une ouverture sur l'extérieur

<i>Informations</i>	<i>Confort d'été : 80 % des locaux < 28°C, climatisation max 26°C. Acoustique : choix des matériaux, systèmes de protection, étude acoustique, respect de la réglementation.</i>
---------------------	---

Pièces à fournir	Plans, simulation thermique dynamique, étude spécifique
------------------	---

Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours
-----------------	--

Bon fonctionnement

- Prévu pour être facile d'entretien Usagés formés à l'utilisation du bâtiment

Pièces à fournir	
------------------	--

Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours
-----------------	--

Démarche sociale

Démarche du chantier

- Intégration de populations soumises à des difficultés d'emploi Equilibre homme-femme
 Entreprises locales Filières locales Entreprises de l'économie sociale et solidaire
 Certifications de qualité des entreprises

<i>Informations</i>	<i>Equilibre homme-femme dans les différentes étapes du projet. Certifications type Qualibat.</i>
---------------------	---

Pièces à fournir	Préconisations
------------------	----------------

Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours
-----------------	--

Démarche durable

Gestion de projet

- Intégration à la démarche BDM Réutilisation de matériaux Eco-matériaux Filières locales

Pièces à fournir	Justificatif Bâtiment Durable Méditerranéen/Occitanie, préconisations, descriptif, plans d'architecte
------------------	---

Pièces fournies	Liste des justificatifs fournis dans votre dossier de concours
-----------------	--

Aides financières

Dans le cadre du fond de concours de Nîmes Métropole, tout dossier doit justifier d'au moins une demande, aboutie ou non, d'une aide financière à un autre organisme. Le tableau ci-dessous liste les principales aides disponibles dans le cadre de la thématique de rénovation des bâtiments communaux :

Rénovation énergétique

ADEME Occitanie – Aide à la décision

Aide aux études réalisées sur toutes les thématiques de l'ADEME : l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'économie circulaire, les déchets, les transports, les Plan climat-énergie territorial...

<https://www.ademe.fr/dossier/aides-lademe/mode-demploi-aides-lademe>

Région Occitanie – Rénovation énergétique des bâtiments publics

Concerne l'isolation, les menuiseries, les dispositifs de chauffage. Subvention de maximum 30% des dépenses éligibles, avec un plafond de 50 000€ et un minimum de 1 000€, 1 opération par commune.

<https://www.laregion.fr/Renovation-energetique-des-batiments-publics>

Région Occitanie – Bâtiments NoWatt

Concerne les projets à la démarche énergétique exemplaire. En partenariat avec l'ADEME et Envirobat Occitanie.

<https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Batiments-NoWatt-en-Occitanie-Pyrenees>

Préfecture du Gard – Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL)

Aide au projet répondant à une ou plusieurs thématiques suivantes : Rénovation thermique ; Transition énergétique, Développement de énergies renouvelables ; Mise aux normes des équipements publics

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-et-construction/Finances-locales/Fonds-de-Soutien-a-l-Investissement-Public-Local-FSIPL>

Préfecture du Gard – Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Appel à projet avec un taux d'aide maximum de 40 % sur les opérations prioritaire suivantes : Établissement scolaire ; Petite enfance, Espaces mutualisés de services au public ; Maison de santé pluridisciplinaires (MSP)

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-et-construction/Finances-locales/Dotation-d-Equipement-des-Territoires-Ruraux-DETR/Appel-a-projets-2018>

ADEME – Fonds Chaleur

Aide à l'investissement dans les réseaux de chaleur, solaire thermique, géothermie, biogaz – méthanisation, chaleur fatale, biomasse énergie, approvisionnement biomasse

<http://www.fonds-chaleur.ademe.fr/>

Région Occitanie – Dispositif de soutien à l'amélioration et à la rénovation de logements des communes à vocation sociale

Concerne la rénovation de logements sociaux appartenant aux communes. Subvention de maximum 25% des dépenses éligibles, avec un plafond de 5 000 € par logement.

<https://www.laregion.fr/Dispositif-de-soutien-a-l-amelioration-et-a-la-renovation-de>

Région Occitanie – Soutien à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs

L'aide varie selon l'importance de l'équipement sportif (locale, territoriale ou régionale). La subvention est de 15% maximum des dépenses éligibles pour les équipements sportifs d'intérêt local.

<https://www.laregion.fr/Soutien-a-la-construction-et-a-la-renovation-d-equipements>

Pays Garrigues et Costières de Nîmes – Fiches Actions n° 2 et 4

Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux. <https://www.pays-garriguescostieres.org/leader/documents/>

Autres :

Précisez les demandes effectuées

Mise en accessibilité

FONDS DE CONCOURS RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Région Occitanie – Mise en accessibilité des bâtiments publics

Concerne les dispositifs d'accessibilité tels que rampes, ascenseur, signalétique, etc. Subvention de maximum 30% des dépenses éligibles, avec un plafond de 50 000€ et un minimum de 1 000€, 1 opération par commune.

<https://www.laregion.fr/Mise-en-accessibilite-des-batiments-publics>

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) :

Le FIPHFP finance au cas par cas des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

<http://www.fiphfp.fr/Au-service-des-employeurs/Interventions-du-FIPHFP>

Autres :

Précisez les demandes effectuées

Production d'énergies renouvelables

Région Occitanie – Développement des installations géothermiques intermédiaires

Concerne les projets d'installations géothermiques avec pompe à chaleur et une collecte d'énergie minimale de 23,26 MWh par an.

<https://www.laregion.fr/Aide-regionale-au-developpement-des-installations-geothermiques>

Région Occitanie – Développement des installations des chaufferies biomasse et réseaux de chaleur

Concerne les études et investissement dans des projets de réseaux de chaleur ou chaufferies automatique utilisant la biomasse.

<https://www.laregion.fr/Aide-regionale-au-developpement-des-chaufferies-biomasse-et>

Région Occitanie – Développement des installations solaires thermiques

Concerne les installations de panneaux solaires thermiques répondant à certains critères de performance. Subvention de maximum 50% des dépenses éligibles avec un plafond de 1 200€/m² de capteurs.

<https://www.laregion.fr/Aide-regionale-au-developpement-des-installations-solaires>

Région Occitanie – Énergies Coopératives et Citoyenne 2018

Appel à projets concernant la production d'énergies renouvelables pour une transition énergétique citoyenne, porteuse de développement local par et pour les territoires,

<https://www.laregion.fr/Aide-regionale-au-developpement-des-installations-solaires>

Région Occitanie – Autoconsommation d'électricité photovoltaïque

Concerne uniquement les projets d'autoconsommation avec bon équilibre production-consommation.

<https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Autoconsommation-d-electricite-photovoltaique-en>

Autres

Région Occitanie – Accueil de la petite enfance

Concerne l'extension du nombre de places dans les structures d'accueil, avec recherche d'efficacité énergétique et l'accueil des enfants handicapés. Subvention de maximum 15% de 15 000€/place, montant maximum de 22 500€.

<https://www.laregion.fr/Accueil-de-la-petite-enfance>

Région Occitanie – Restauration du patrimoine culturel

Concerne la restauration de bâtiments protégés ou de sites remarquables. Subvention de maximum 20% du coût des travaux éligibles, 30% pour les bâtiments classés à l'UNESCO.

<https://www.laregion.fr/Restauration-du-patrimoine-culturel>

Département du Gard – Demande de subvention – Contrat territoriaux

Aides aux collectivités dans la limite d'un projet par an et par commune

<http://www.gard.fr/demandedesubvention.html>

Région Occitanie – Economie circulaire dans le bâtiment et les travaux publics

Concerne des critères spécifiques d'économie locale et de performance environnementale

<https://www.laregion.fr/Appel-a-Projets-Economie-circulaire-dans-le-batiment-et-les>

Autres

ADEME – Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air (AACT-AIR)

L'aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air a pour objectif d'aider les collectivités à mettre en œuvre des actions pertinentes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur dans différents domaines (mobilité, résidentiel-tertiaire, urbanisme, ...).

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AACT-AIR2018-89>

Europe – LIFE

<http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

Europe Occitanie – Programme opérationnel Midi-Pyrénées et Garonne FEDER-FSE

<http://www.europe-en-occitanie.eu/web/Europe/4168-trouvez-le-programme-europeen-adapte-a-votre-projet.php?item=55116&token=5bd6ec0594064>

Autres :

Précisez les demandes effectuées

Certificats d'Économies d'Énergies (CEE)

Plateforme de valorisation des CEE via NR-PRO

Dépôts et valorisation des CEE via la plateforme du Département du Gard

<http://cee.gard.fr/>

Registre National des Certificats d'Économies d'Énergie (EMMY)

Dépôts et valorisation des CEE via la plateforme du Département du Gard

<https://www.emmy.fr/public/accueil>

Autres :

Précisez les demandes effectuées